



ASSOCIATION LES GAIS LURONS
Ecole Joséphine BOUCHER
44 Route Uzelière
38160 SAINT ROMANS

REGLEMENT INTERIEUR
2019/2020

1. ADMISSION

La section périscolaire de l'association « Les gais lurons » est ouverte à tous les enfants de l'école élémentaire et maternelle.

2. INSCRIPTION

Les inscriptions se font en début d'année mais peuvent se faire en cours d'année.

Les parents doivent remplir une fiche d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire et le règlement intérieur leur est remis.

Les enfants peuvent être inscrits à l'année, au mois, à la semaine ou de façon occasionnelle.

3. LES TARIFS MENSUELS

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Quotient familial	0 à 650	651 à 1000	1001 à 2000 et +
Forfait mois 1 enfant	32 €	33 €	34 €
Forfait mois 2 enfants	50 €	51 €	52 €
Forfait mois 3 enfants	66 €	67 €	68 €
Forfait matin	4 €	5 €	6 €
Forfait midi	2 €	3 €	4 €
Forfait soir	6 €	7 €	8 €

Concertant les forfaits matin, midi et soir : à partir de 6 fois le forfait mois est appliqué.

Les frais sont déductibles de vos impôts pour **les enfants de moins de 6 ans**. Un reçu vous sera donné en fin d'année civile.

4. COTISATION ANNUELLE

Comme toute association, pour pouvoir bénéficier des prestations de celle-ci, les familles doivent s'acquitter d'une adhésion.

- 10 € par enfant
- 15 € à partir de 2 enfants

Cet argent servira notamment à renouveler le matériel pédagogique (Kapla, livres, jeux de société...).

5. HORAIRES PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Christine FIORDALISI la secrétaire de l'association vous accueille :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30 dans l'algéco.

Tout règlement en espèces doit se faire pendant ces permanences.

Une boîte aux lettres est à votre disposition pour les chèques.

6. HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL DES ENFANTS

Le matin : 7h-8h30 (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Les enfants sont accueillis dans les bâtiments préfabriqués situés à coté de l'école élémentaire.

Le midi : 11h45-12h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les enfants sont accueillis dans la bibliothèque de l'école élémentaire.

Le midi : 11 h 30 – 12 h 30 (Mercredi)

Les enfants sont accueillis dans la cour ou dans la bibliothèque de l'école élémentaire

Le soir : 16h00-18h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les enfants sont accueillis dans les bâtiments préfabriqués, bibliothèque, city stade, cour, salle de musique de l'école élémentaire à partir de 18h00 les enfants sont à récupérer à la bibliothèque ou dans la cour de l'école.

Tout retard des parents après cet horaire entraînera une pénalité de 15€.

N° portable professionnel : 07 82 51 83 64

(À utiliser seulement en périodes scolaires).

Adresse e-mail : lesgaislurons38@gmail.com

Le goûter est fourni par les parents (ex : compote et biscuits plus gourde et casquette si besoin).

7. PERSONNEL ENCADRANT ET ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS

Le personnel encadrant les enfants est composé d'un directeur Frédéric POIRIER (titulaire du BAFD) et d'animateurs (trices) :

- *Mme Laurence BOUCHET (titulaire du BAFA)*
- *Mme Lydie GRANGE (titulaire du CAP petite enfance et du BAFA)*
- *Melle Elise ROYER (non diplômée en congé maternité)*
- *Mme Virginie GOUY-PAILLET (non diplômée)*
- *Mr Steven DUNANT (non diplômé)*
- *Melle Anaïs BRET (CAP petite enfance)*

Nos animateurs proposent aux enfants des activités de :

- *Art plastique (peinture, dessins)*
- *Bricolage (pâte à sel, création de petits objets à thèmes),*
- *Jeux de société*
- *Jeux de constructions kalpa, keenex*
- *Lecture, contes,*
- *Jeux de plein air (ballon, raquettes)*
- *City stade*
- *Corde à sauter individuelle et collective*
- *Molkki*
- *Pour les plus petits : dînette, petites voitures, puzzle.*

8. DISCIPLINE

Il est rappelé que les enfants accueillis à la garderie périscolaire doivent avoir des comportements et attitudes de respect et de politesse envers tous les adultes qui interviennent dans l'école mais aussi entre eux. De même ils doivent respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement le fonctionnement du périscolaire un avertissement sera donné. Au bout de trois avertissements l'enfant ne sera plus admis au périscolaire « les gais lurons ».

Fait à St Romans le 01/09/2019